

Maltraitance dans nos maisons de retraite : bis repetita !

A peine deux ans après le scandale de maltraitance dans les établissements Orpéa, de nouvelles plaintes se multiplient contre les Ehpad du groupe Emera. Chaque jour, les sous-effectifs et le manque de formation conduisent à des situations de violences physiques, verbales, à des manquements de soins et d'hygiène qui ne cessent de se multiplier. Ces conditions de travail ont des conséquences dramatiques pour le personnel soignant : souffrance au travail, perte du sens du métier, multiplication des accidents de travail.

La course aux profits dans un tel secteur se fait au détriment de la dignité humaine et conduit inéluctablement à ces situations dramatiques.

FO déplore une marchandisation du soin conduisant à détourner l'argent de la sécurité sociale en maltraitant les assurés sociaux à des âges où ils sont les plus vulnérables.

La situation de nos Ehpad publics n'est guère plus réjouissante. La situation budgétaire des Ehpad publics est alarmante : 85% des établissements sont déficitaires en fin d'exercice 2022 contre 45% en 2019, selon la Fédération hospitalière de France. De même, les capacités d'investissement ont drastiquement diminué : 90% des établissements indiquant une baisse significative de la capacité d'autofinancement entre 2019 et 2022.

Force Ouvrière dénonce un sous-financement de la branche autonomie. Alors que les exonérations de cotisations patronales représentent 73,6 milliards d'euros, ce sont 6 à 8 milliards d'euros supplémentaires par an qui manquent pour permettre un traitement digne de nos seniors dans ces établissements. Or, comme l'a dénoncé FO à de nombreuses reprises, le budget de la Sécurité sociale voté le 4 décembre dernier, prévoit une hausse des dépenses de la branche Autonomie limitée à 2,1 milliards. Dès lors, les 50 000 postes supplémentaires en Ehpad, promis pour 2027 puis repoussés à 2030, resteront un mirage.

Dans un tel contexte, la loi de programmation du Grand âge et de l'Autonomie, promise par la ministre des Solidarités et des Familles est plus que jamais une urgence pour traiter ces questions de gouvernance et de financement de la branche Autonomie. Ce financement devant reposer, pour Force Ouvrière, sur les principes fondateurs de notre Sécu : « *de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* ».

Contact :

Eric GAUTRON
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

✉ egautron

✉ @force-ouvriere.fr

☎ 06.45.40.16.57

☎ 01.40.52.83.94

Paris, le 18 décembre 2023